



Nice, le 19 Mai 2020

Pandémie ! Ô Pandémie ! N'ai-je donc survécu que pour cette infamie !

**Une petite piécette, mon brave ?
Mon seigneur est trop bon !!**

Alors qu'il y a quelques mois nous nous battions pour nos retraites, le braquage social continue avec les ordonnances Macron. Et notre direction n'en est malheureusement pas exempte, car aujourd'hui elle met en scène le hold-up organisé de nos congés payés. Jamais dans notre entreprise une telle atteinte avait été portée au social.

Le chantage de la honte, nos congés sacrifiés sur l'autel de la « solidarité » libérale.

Après nous avoir laissé penser qu'ils ne toucheraient pas à nos congés de l'année N, tout en communiquant pour nous inciter à poser ceux des années N-2 ou N-1, nous pensions avoir été de bons petits salariés et avoir déjà joué le jeu de la solidarité. Certains ont perdu des congés car déjà posés, d'autres les ont posés alors qu'ils n'en avaient aucun besoin, même s'ils leur feront défaut pour la garde de leurs enfants plus tard...

Mais que Nenni !! Cela ne leur suffit plus !!

Ils ont décidé, à leur manière, de fêter le Centenaire de la naissance de Boris Vian, en allant au figuré, cracher sur la tombe de nos aînés ! Ceux-là même, qui se battaient en 1936 au front populaire et dont certains sont morts pour accéder au droit à ces congés payés.

Les bons petits soldats du patronat ont donc avancé leurs pions sur le grand échiquier de l'accord d'entreprise !

Ils reviennent sous forme de « chantage solidaire », pour nous donner l'estocade !

LES CHEMINOTS IRONT JUSQU'AU BOUT



En effet, au nom de la prime Macron qui a pourtant été budgétée par notre Région, pour un montant maximum de 75000 euros, soit 500 euros par personne, (même si notre gouvernement offrait la possibilité d'aller jusqu'à 2000 euros), notre direction a décidé de mettre dans la balance nos congés de l'année N. La prime Macron oui, mais sous conditions machiavéliques, relevant d'un management digne d'un grand groupe à la France Télécom !!

Analyse d'un indicible accord :

Après Pac Man, Mario Bross, Street Figther, Man Eater bientôt dans les bacs 2.0, nous vous invitons à passer votre précommande pour le dernier jeu d'arcade, Lost Holidays !

Mais attention, il y en aura malheureusement pour tout le monde !!

Vous voulez toujours la prime Macron, alors ok, mais il vous faudra d'abord réussir le

Niveau 1 : La division du salariat !

Vous allez d'abord commencer par abonder un fond dit « solidaire » ou autrement appelé « cadeau à l'entreprise », et ce avec quelques jours de vos congés (1 à 4 jours, ça n'est pas encore bien défini). Un coup de Joy stick plus tard, ce nombre de jours de congés sera transformé en pièces d'or qui pourront elles-mêmes être redistribuées à nos collègues les plus « démunis » selon la direction, autrement dit à ceux qui ont droit initialement aux EVS selon le syndicat ! Vous avez participé à abonder ce fond, mais vous ne touchez pas d'EVS, dommage ! Vous avez perdu ! Seuls ceux qui ont les plus bas salaires y auront vraiment droit, soit 110 salariés d'après la



direction... Pas grave vous êtes solidaires !!

Vous avez passé haut la main ce premier niveau

Niveau 2 : l'ouverture de la boîte de Pandore !

Vous avez réussi le premier niveau, vous touchez du bout des doigts le sésame tant désiré, la prime Macron !!

Comment ça, elle ne fait plus 75000 euros ! Ah on ne vous a pas dit, pour avoir ces 500 euros par personne, il va falloir remonter vers le niveau 1, vous avez raté quelque chose ! 75000 euros c'est le **maximum possible ! Et notre direction ne mettra pas autant pour la prime, elle mettra le montant égal à celui que nos jours de congés du niveau 1 lui auront rapporté. (Prenons un exemple, 2js par salarié, si nous sommes 160 ; $160 \times 2 = 320$ js, et ces 320 jours nous allons les multiplier par une **moyenne** de 140 euros bruts par jour soit $320 \times 140 = 44800$ euros bruts), autrement dit votre**

prime Macron sera équivalente à ce montant là, mais ce coup-ci, elle sera redistribuée aux 150 salariés qui y ont droit.

Vous avez malheureusement bien compris ! S'il n'y a pas de niveau 1, il n'y aura pas de niveau 2 et donc pas de Prime Macron !!

Il est très facile de se perdre dans ce niveau 2, voire d'y tourner en rond !

Niveau 3 : La trahison !

Comme si cela ne suffisait pas, après nous avoir fait miroiter que nos congés de l'année N ne seraient pas touchés, la trahison ! Notre direction revient à l'attaque en nous signifiant que 5 jours de congés ouvrés nous seraient imposés entre la

signature de cet inacceptable accord et le 31 Décembre 2020... Bien sûr, en plus de ceux que vous venez de donner au niveau 1... Faut-il vraiment commenter ?

Niveau 4 : Les survivants !

Pour tous ceux qui ne se seraient pas encore faits sucer jusqu'à leurs derniers congés, ne vous inquiétez pas, il reste un vampire, là, tapi dans l'ombre !

Son nom, le C.E.T ou compte épargne temps ! Et oui, ils en sont là, à épargner nos congés !! Alors soyons honnêtes, autant pour les anciens à qui il reste une ou deux années à faire et qui voudraient sauver leurs peaux, nous pourrions comprendre qu'ils décident de mettre quelques jours sur ce compte pour partir au plus tôt.



Autant pour tous les autres salariés, sachez que c'est la porte ouverte au « burn out », aux nombres d'heures supplémentaires incalculables, à tous ces jours de congés ou de RTT qui vous seront refusés faute de moyens ou que vous vous refuserez vous-même à prendre, par conscience professionnelle et qui, au 31 Mai de l'année N viendront abonder ce CET sans quoi vous les perdrez !! Nous pensons notamment ici aux maîtrises, qui sont déjà en train de passer à maîtrises +++, et qui, par la mise en place d'un C.E.T, risquent de devenir cadres moins....

Les inconvénients sans les avantages !! Et qu'en sera-t-il de votre état de santé, ou de votre vie personnelle....

On sait aujourd'hui par retour d'expérience que cela ne fonctionne pas et que les salariés notamment des services publics, comme à l'hôpital, sont justes vidés de toute énergie...

Voilà chers collègues, l'inacceptable accord vers lequel notre direction souhaiterait que nous allions. Le syndicat CGT des Cheminots de Provence ne peut envisager de ratifier un tel accord, nous le traitons ici sur le ton de la dérision, toutefois, il n'en constitue pas moins une véritable attaque aux droits des salariés-es de prendre leurs congés librement. La direction de la Régie va au-delà des exigences gouvernementales ! Elle entend être la championne du grand saut en arrière, du recul social.

La direction nous propose un marché de dupe, déjouons ses intentions unissons nos voix contre ce projet scandaleux et inacceptable ! Pus que jamais, venez rejoindre la CGT et allons chercher par la lutte notre dû

Afin que vous puissiez vous exprimer et poser des questions sur ce projet d'accord, les représentants syndicaux seront en tournée sur vos lieux de travail le mardi 26 mai.